



Besançon, le 13 mai 2026



Madame, Monsieur,



Courrier

Objet : Évolution des modalités d'accompagnement et vigilance sur les orientations



Cher partenaire,



Depuis le 1er avril dernier, j'ai pris les fonctions de directeur de la Mission Locale et souhaitais, à travers ce courrier, partager avec vous quelques éléments concernant l'évolution actuelle de notre fonctionnement et des accompagnements proposés aux jeunes du territoire.



Comme de nombreuses structures associatives et de service public, la Mission Locale évolue aujourd'hui dans un contexte particulièrement contraint, marqué notamment par la réduction des moyens financiers, l'augmentation importante des exigences administratives ainsi qu'une charge de travail croissante pour les équipes.



Cette situation nous a conduits à adapter notre organisation et à faire évoluer certaines modalités d'accompagnement, tout en maintenant notre volonté forte de rester pleinement mobilisés auprès des jeunes.



Dans le même temps, nous constatons également une évolution progressive des profils et des besoins des jeunes orientés vers notre structure. Les situations rencontrées sont souvent plus complexes, nécessitent davantage de coordination, de temps d'accompagnement et mobilisent de plus en plus des problématiques périphériques à l'insertion professionnelle.



Dans ce contexte, il nous paraît important de rappeler que l'approche portée par la Mission Locale demeure une approche globale du jeune. Notre intervention ne se limite pas à traiter une problématique isolée, qu'il s'agisse du logement, du handicap, de la santé ou d'une difficulté administrative ponctuelle.



Notre mission consiste avant tout à accompagner les jeunes dans un parcours global d'insertion sociale et professionnelle, en travaillant avec eux sur l'ensemble des freins rencontrés, dans une logique de construction de parcours et d'autonomie.





Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Nous constatons cependant que certaines orientations peuvent parfois être réalisées pour répondre exclusivement à une problématique spécifique, sans que la Mission Locale soit nécessairement l'interlocuteur le plus adapté ou outillé pour y répondre seule.

À titre d'exemple, lorsqu'une demande concerne uniquement une recherche de logement ou une problématique très spécialisée relevant d'un accompagnement technique spécifique, d'autres structures peuvent parfois être davantage compétentes ou mieux équipées pour intervenir directement.

Cette vigilance partagée sur les orientations nous semble aujourd'hui essentielle afin :

- de garantir aux jeunes une réponse la plus adaptée possible à leurs besoins ;
- de préserver la qualité des accompagnements proposés ;
- et de permettre aux équipes de consacrer pleinement le temps nécessaire aux situations relevant du cœur de mission de la Mission Locale.

Bien entendu, cela ne remet nullement en cause notre volonté de travailler en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire. Au contraire, les enjeux actuels rendent plus indispensable encore la coopération entre professionnels, la complémentarité des interventions et la bonne articulation des dispositifs.

Malgré les difficultés rencontrées, nous gardons pleinement foi dans la mission portée par les Missions Locales et dans l'importance du travail collectif mené au service des jeunes.

Je vous remercie sincèrement pour votre engagement et pour la qualité du partenariat développé avec nos équipes.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Monsieur Emmanuel PICHETTI,

Directeur de la Mission Locale
Du Bassin d'Emploi de Besançon